

Une nature protégée près de chez vous

Numéro 18

Hiver 2025

Printemps 2026



Val d'Heure



Revue périodique

SOMMAIRE

- ❖ Editorial
- ❖ Nouvelles du Comité de Gestion
- ❖ Quelques escargots de la carrière
- ❖ Description d'une nouvelle espèce pour la Belgique de Laboulbéniale dans la Réserve
- ❖ Le peuplier Baumier -espèce envahissante
- ❖ Lutte contre le frelon asiatique – premiers bilans et quelques considérations
- ❖ L'asbl Val d'Heure – Informations pratiques



Collaborations à la brochure :

Bernadette CHEVALIER, Etienne DAYEZ, Cyrille GERSTMANS, Philippe HECQ, Guillaume POSWICK,

Mise en page : Philippe HECQ

Photos : Bernadette CHEVALIER, Jean-Pierre COQLET, Etienne DAYEZ, Cyrille GERSTMANS, Philippe HECQ, Eveline KIEVITS, Guillaume POSWICK

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2026

A verser sur le compte en banque de l'association *asbl Val d'Heure* :

BE69 0689 4734 5978

Le montant minimum est de **5€**

Pour rappel, cette modeste cotisation marque votre soutien à nos actions de maintenance et d'aménagement du site. Elle vous permet également de recevoir nos publications.

AVEC L'AIDE DE **NATAGORA**, LE SOUTIEN DE **SAGREX** ET DE LA **VILLE DE CHARLEROI**

L'ASBL « VAL D'HEURE » CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION
ET AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DES 16 HA
DE LA RÉSERVE NATURELLE DU BRUN CHÊNE

EDITORIAL

Voilà plus de 20 ans que des riverains de l'ancienne carrière du Brun Chêne se sont mobilisés pour tenter de préserver un « coin » de Nature près de chez eux. Dans la gestion quotidienne de la réserve mise en place, une question récurrente subsiste : **Quelle attitude doivent adopter les gestionnaires dans la conservation d'une réserve naturelle : laisser faire la nature ou la guider ?**

La pression humaine sur la nature n'a jamais été aussi forte. L'artificialisation des sols, les pollutions, les changements climatiques, la fragmentation des habitats et l'introduction d'espèces invasives bouleversent profondément les équilibres écologiques.

Laisser la nature évoluer sans intervention humaine repose sur l'idée que les écosystèmes possèdent une capacité d'autorégulation. Dans un monde peu modifié par l'homme, cette approche serait souvent pertinente : les espèces coévoluent, les populations se régulent et les perturbations naturelles participent au fonctionnement des milieux.

Cependant, les réserves naturelles actuelles ne sont plus des systèmes vierges. Elles sont souvent isolées par des routes, des villes ou des zones agricoles, soumises au changement climatique global, envahies par des espèces exotiques introduites par l'homme, privées de certains grands prédateurs et/ou d'espèces clés disparues.

Dans ce contexte, ne rien faire revient parfois à laisser se dégrader un milieu déjà fragilisé par des causes humaines. Par exemple, une espèce invasive peut éliminer des espèces locales, ou une forêt abandonnée peut perdre sa diversité si elle évolue vers un milieu fermé et homogène. Le « laisser faire » absolu peut donc paradoxalement accentuer la perte de biodiversité.

Puisque l'humain est en grande partie responsable des déséquilibres actuels, il porte aussi une responsabilité morale et écologique dans ses interventions. Guider la nature ne signifie pas la dominer ou la transformer selon des intérêts divers, mais accompagner les écosystèmes pour tenter de les restaurer au mieux, notamment par le contrôle ou l'éradication d'espèces invasives, le maintien de milieux ouverts (prairies, zones humides,...), la restauration d'habitats dégradés.

L'objectif n'est pas de figer la nature dans un état idéal du passé, mais de préserver sa capacité d'évolution et sa diversité. Une nature guidée intelligemment est une nature plus résiliente face aux changements futurs.

La meilleure attitude n'est donc ni l'intervention permanente, ni l'abandon total, mais une gestion adaptative, raisonnée et raisonnable, un équilibre délicat !

Cette approche suppose aussi une certaine humilité. Protéger une réserve naturelle, c'est parfois agir, parfois s'abstenir, mais toujours avec l'objectif de limiter son impact et tenter de réparer ce qui a été perturbé par l'activité humaine.

En protégeant la biodiversité, l'humain ne protège pas seulement la nature, il protège aussi les conditions de sa propre survie.

Philippe Hecq

NOUVELLES DU COMITÉ DE GESTION

Le 12 novembre 2025, le dynamique comité de gestion (CG) de la RNBC s'est réuni pour sa réunion annuelle.

Cette réunion fut l'occasion d'accueillir Monsieur Denis Cariat en tant que nouveau représentant de la Ville de Charleroi au sein de notre comité, nous l'en remercions vivement !

J'en profite pour vous présenter à nouveau les autres membres bénévoles qui s'investissent au sein du comité : Voici de gauche à droite :

- *François Lefebvre* : Secrétaire et conseiller au CG
- *Andrée Dedeur* : Conseillère au CG
- *Guillaume Poswick* : Conseiller au CG
- *Bernadette Chevalier* : Conseillère au CG
- *Philippe Hecq* : Représentant de l'asbl Val d'Heure (Président) et Conseiller au CG
- *Jean-Pierre Dandois* : Représentant de l'asbl Val d'Heure (Trésorier) et Conseiller au CG
- *Etienne Dayez* : Président du CG et Représentant de l'asbl Val d'Heure (Administrateur)
- *Jean-Pierre Coqlet* : Co-conservateur au CG
- *Eveline Kievits* : Co-conservatrice au CG
- *Julien Paquet* : Conseiller au CG
- *Denis Cariat* : Représentant de la Ville de Charleroi



Absents lors de la réunion : Mr Vincent Swinnen (Représentant de Natagora) et Mme Virginie Maeck (Représentante de Sagrex-groupe Heidelberg).

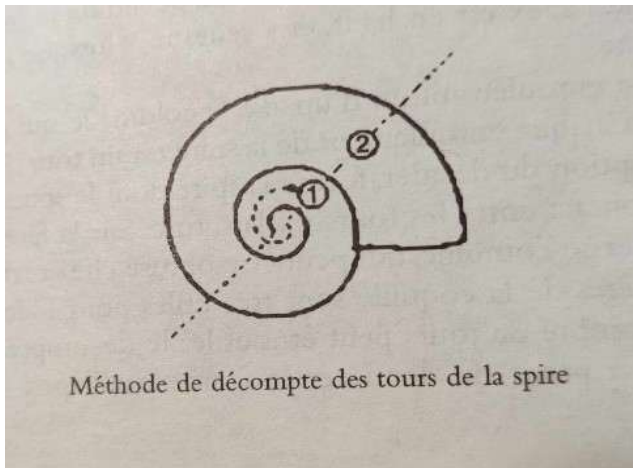
Nous avons eu l'occasion d'établir le bilan des gestions de la saison précédente ainsi que proposer des objectifs à réaliser à court ou à long terme.

Merci à tous les membres du CG pour leur implication dans le projet de la réserve naturelle !

Etienne Dayez

Quelques escargots de la carrière

Voici une petite sélection d'espèces d'escargots que l'on peut rencontrer dans la carrière. Bien sûr, il y en a d'autres, mais difficile de tout présenter ici.

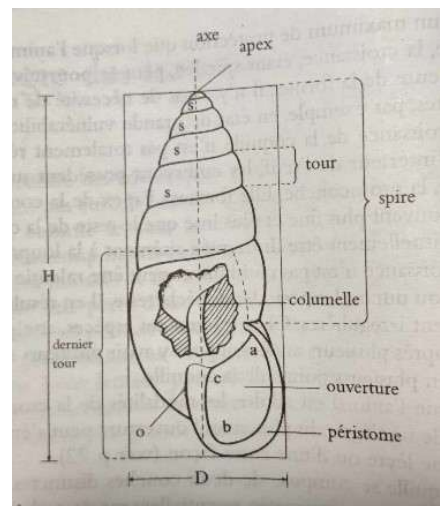


Pour aider à l'identification, la forme, la taille, la couleur, etc. sont des critères très utiles. Mais il convient aussi de compter le nombre de spires autour d'un axe, la columelle. Le décompte du nombre de tours s'effectue sur le rayon tracé à partir du demi-cercle formé par l'apex. L'estimation de la partie restante du dernier tour est évaluée en quart de tour. Pour la figure ci-dessous, par exemple, le nombre de tours est de $2 \frac{1}{4}$.

Bien d'autres caractères sont très importants, qui sont représentés ici, mais je ne vais pas entrer dans les détails.



- o : ombilic
- s : suture
- a-b : partie externe (palatale)
- b-c : partie interne (columellaire)
- c-a : partie supérieure (pariétale)



Hélice cerise (*Fruticicola fruticum*)

Chez cette espèce de la famille des Bradybaenidae (famille asiatique dont s'agit ici de la seule espèce présente en Europe), la coquille est globuleuse à faiblement déprimée, avec $5-6 \frac{1}{2}$ tours convexes,

avec un ombilic de couleur blanche ou vert-jaune. La taille est moyenne, de 10-19 x 13x23 mm. La teinte est souvent jaune verdâtre. Elle affectionne les lieux humides, les haies, les friches. Il se nourrit d'ortie, de houblon, et d'autres plantes. C'est une espèce centre et est-européenne, rare au niveau wallon.

Hélice carénée (*Hygromia cinctella*)

Cette espèce de la famille des Hygromiidae, a une coquille fortement carénée, avec une bande spirale blanche à la périphérie. D'une taille d'environ 6-7 x 9-12 mm., la coquille est faiblement conique, avec 5-6 tours séparés par une suture très peu profonde. Elle est faiblement translucide, jaunâtre, blanchâtre à brun pâle. Cette espèce, très commune, est originaire du sud de l'Europe mais a progressivement remonté vers le Nord. On la retrouve dans de nombreux habitats, comme les habitats ouverts, les buissons, ainsi que les jardins en villes.



Clausilie septentrionale (*Alinda biplicata*)



Ce Clausiliidae, de taille relativement grande (16-18 x 3,8-4,6 mm.), a une coquille étroite de 12-13 tours qui se rétrécit graduellement. La coquille présente des stries aiguës. On la trouve dans les lieux humides, dans les bois, prairies ou sur les rochers. Mais plus rarement dans les

milieux secs. C'est une espèce nord-européenne.

Ambrette commune (*Succinea putris*)

Chez cette espèce de Succineidae, de taille moyenne (10-17 mm.), la coquille a 3 tours s'élargissant rapidement. Les tours sont peu convexes et la suture peu profonde. La coquille est mince et fragile, souvent translucide. Elle est de couleur jaune-verdâtre, souvent ambrée. C'est une espèce des marais, des zones



humides, que l'on trouve souvent dans la végétation palustre. Il a une durée de vie de 3 ans.



Grand luisant (*Oxychilus draparnaudi*)

Cette espèce d'Oxychilidae, d'une taille de 11-16 mm., avec 5 ½ -6 tours, a une coquille discoïde, avec un ombilic modérément ouvert et profond. La coquille est peu brillante, translucide, de couleur brun-jaunâtre, avec des stries d'accroissement bien marquées et donnant une apparence ridée. Le corps de l'animal est bleu-cobalt sombre. C'est une espèce carnivore, que l'on retrouve

dans les lieux humides et ombragés, les bois, les rochers, ou à l'entrée de grottes

Clausilie commune (*Clausilia bidentata*)

Ce Clausiliidae, de petite taille (9-12 x 2,3-2,7 mm.) a une coquille conique brun-rougeâtre à noirâtre, avec fréquemment des tâches blanchâtres contre la suture. Elle est finement et régulièrement striée. Cette espèce se rencontre dans les lieux modérément humides et ombragés, sur les rochers, les murs, dans les bois ou les haies.



Fuseau commun (*Cochlodina laminata*)

Cet autre Clausiliidae, plus rare au niveau wallon, est un peu plus grand (14-16 x 4 mm.). La coquille est nettement fusiforme, à 11-12 tours, avec l'apex émoussé et arrondi. Elle est brun-jaunâtre, brillante, avec des stries d'accroissement peu marquées. On la retrouve dans les lieux humides dans les bois, sous la litière, ou sur les troncs par temps humide.



Hélicette trompette (*Helicella itala*)

Cette espèce, de la famille des Hygromiidae, a une taille plutôt moyenne (5-12 x 9-25 mm.). La coquille est déprimée dessus, convexe au-dessous, à spire de 5 ½ à 6 ½ tours faiblement convexes séparés par une suture profonde. La coquille est blanche ou brun pâle, habituellement avec une ou des bandes spirales sombres. C'est une espèce que l'on retrouve dans les lieux secs et ensoleillés, les rochers, les dunes ou les pelouses calcaires.



Pour finir, voici une liste des 18 espèces d'escargots recensées sur le site observation.be dans la réserve. Liste forcément incomplète étant donné qu'on n'y retrouve pas l'escargot de Bourgogne ni les escargots de jardins du genre *Cepaea*. A titre indicatif, j'y ajoute l'indice du niveau de rareté, même s'il faut souvent le prendre avec une certaine réserve.

- Hélice cerise – *Fruticiola fruticum* R
- Clausilie septentrionale – *Alinda biplicata* RC
- Clausilie commune – *Clausilia bidentata* C
- Fuseau commun – *Cochlodina laminata* R
- Bouton commun – *Gonyodiscus rotundatus* C
- Bulime obscur – *Merdigera obscura* R
- Escargot petit-gris – *Cornu aspersum* C
- Hélicette carénée – *Candidula intersecta* RC
- Caragouille globuleuse – *Cernuella virgata* RC
- Hélicelle trompette – *Helicella itala* R
- Hélice carénée - *Hygromia cinctella* RC
- Moine globuleux – *Monacha cantiana* RC
- Maillot commun – *Lauria cylindracea* R
- Grande limnée – *Lymnaea stagnalis* C
- Limnée commune – *Ampullaceana balthica* C
- Luisant étroit – *Morlina glabra* RC
- Grand luisant – *Oxychilus draparnaudi* C
- Ambrette amphibie – *Succinea putris* C

Guillaume Poswick

Siemaszkoa fennica (Laboulbéniales*)

Une espèce nouvelle pour la Belgique découverte dans la réserve du Brun Chêne.

Siemaszkoa fennica Huldén est une toute petite espèce de la grande famille des Laboulbéniales. Elle a été décrite pour la première fois en 1983 de Finlande.



Elle a ensuite été découverte en Pologne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, en Suède, aux Pays-Bas et plus récemment en Ukraine.

Ce champignon se rencontre principalement sur les coléoptères de la famille des Ptiliidae, insectes aux ailes « plumeuses » mesurant entre 0,3 et 1,2 mm. Ils sont parmi les coléoptères les plus petits de notre faune.

C'est donc dans votre belle Réserve naturelle que cette minuscule espèce a été trouvée. Le Brun Chêne est donc, actuellement, la seule station connue de Belgique où l'espèce est présente. Vu la taille minimale de l'hôte de *Siemaszkoa fennica* il est assez probable que l'espèce soit passée jusqu'ici inaperçue.

Spécimen examiné

Sur *Ptenidium* cf. *pusillum* (Gyllenhal, 1808, photo ci-contre) (Col. Ptiliidae) : Charleroi, Mont-sur-Marchienne, Réserve naturelle du Brun Chêne ; berge du bras mort de l'Eau d'Heure ; 29/05/2025 ; leg. C. Gerstmans , herb. **CG754** (prélevé sur le mésosternum de l'hôte) ; image, échelle = 20µm



Cyrille Gerstmans^{1,2} & André De Kesel¹

(¹Jardin botanique de Meise, ²Fédération Wallonie-Bruxelles, Service Général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.)

* Voir description des Laboulbéniales dans le numéro précédent n°17 page 7

Le Peuplier Baumier - *Populus balsamifera*

Certains promeneurs du site du Brun Chêne peuvent parfois s'étonner de voir les bénévoles couper de la végétation, des arbres notamment, lors des gestions.

En fait, dans le but de maintenir une diversité écologique intéressante, quelques milieux sont maintenus volontairement ouverts (c'est-à-dire où l'on veille que les ligneux ne poussent pas). Ces milieux ouverts sont en effet propices au développement d'espèces végétales et animales spécifiques. Ainsi l'esplanade de gravillons verra des plantes herbacées fleurir, ce qui attirera des insectes en nombre. Une partie de ces insectes servira à leur tour de nourriture à d'autres espèces (libellules, crapauds, oiseaux, etc...) présentes sur le site. C'est le cycle classique de la vie, la chaîne alimentaire.

D'autre part, il y a sur le site des espèces envahissantes, souvent exotiques, qui s'installent au détriment d'espèces de chez nous. Dans notre plan de gestion on veillera donc à limiter leur dispersion en les éliminant.

Chaque unité de gestion (biotope) a donc un type d'intervention approprié à sa nature et sa fonction.

Parmi les espèces envahissantes relevons le cotonéaster horizontal, l'arbre à papillons (le buddleia), ... et le peuplier américain, aussi dénommé 'peuplier baumier'

Le Peuplier Baumier

Populus balsamifera est originaire du nord-est des États-Unis, du Canada et de l'Alaska. Il est l'homologue oriental de *Populus trichocarpa*. Cette espèce pousse comme arbre pionnier des rives jusqu'aux montagnes.



Le plus grand attrait de *Populus balsamifera* est l'apparition de ses grandes feuilles ovoïdes de couleur olive qui remplissent l'air d'un parfum de baume. Le liquide qui en est à l'origine est utilisé par les abeilles pour fabriquer de la propolis.

Populus trichocarpa

Le Peuplier baumier ou baumier est le nom porté par plusieurs espèces de peupliers, arbres à feuilles caduques de la famille des *Salicaceae*.

Nom vulgaire ou nom vernaculaire ambigu. Cette appellation de « **Peuplier baumier** » s'applique en français à plusieurs taxons distincts : espèces : *Populus balsamifera* et *Populus trichocarpa*.

*(Populus trichocarpa, aussi appelé **peuplier de l'Ouest**, est un peuplier à feuilles caduques très semblable au peuplier baumier avec lequel il s'hybride aisément quand leurs aires se chevauchent. Il est le plus grand feuillu indigène de Colombie-Britannique. Il est aussi appelé peuplier baumier de l'Ouest, peuplier occidental et peuplier à fruit velu).*

Description

Nom latin : *Populus balsamifera*

Famille : Salicacées

Noms populaires : Liard, baumier du Canada, peuplier de Gilead, peuplier de l'Ontario.

Comment reconnaître le Peuplier Baumier ?

Sa silhouette est élancée ou fastigiée autour d'un tronc gris foncé, tacheté avec l'âge. Il a une cime effilée, avec de grosses branches ascendantes. Son écorce est d'abord brun verdâtre et lisse, puis devient grisâtre, avec des crevasses irrégulières et des crêtes rugueuses à sommet plat.



Les bourgeons : au début de leur croissance tôt au printemps, apparaît une glande nectarifère qui devient un bourgeon glabre brun rougeâtre, très collant et aromatique.

Les feuilles sont cordiformes, quatre fois plus longues que larges et légèrement dentelées. Elles mesurent de 6 à 15 cm de long, sont alternes, simples, ovales et acuminées (*qui se termine en pointe*).

Elles portent des dents fines, arrondies, à pointe incurvée. Le dessus de la feuille est vert foncé luisant et le dessous vert pâle, marqué de taches résineuses brunâtres. Les feuilles sont aromatiques.



Chez cette espèce, **les fleurs** apparaissent avant les feuilles. Lorsque les fleurs tombent, le chaton entier se détache. Les fleurs femelles forment de longues grappes de graines entourées de duvet blanchâtre qui forment un chaton pendant.



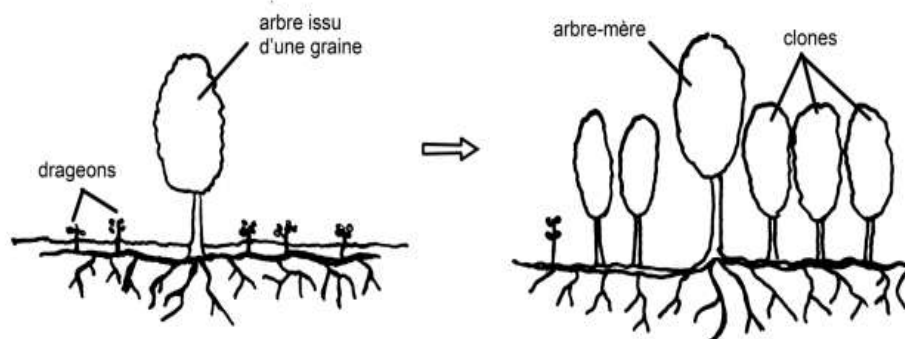
Fleurs et duvet

Les fruits sont des capsules ovoïdes glabres qui s'ouvrent en deux à maturité. Ils sont disposés en chaton sur un pédoncule flexible. Le fruit devient mûr au moment où les feuilles atteignent leur plein développement. Il s'ouvre en deux pour laisser échapper des graines minuscules garnies de longs poils blancs et légers grâce auxquels elles sont disséminées par le vent.



Système racinaire

Le peuplier baumier se propage principalement par les drageons qui naissent de ses racines traçantes superficielles, tout comme le peuplier tremble.



Multiplication végétative du tremble par drageonnage

Il est très populaire chez les Herboristes pour ses vertus médicinales précieuses.

La résine et l'écorce de Peuplier baumier sont historiquement utilisées en médecine traditionnelle amérindienne pour leurs propriétés anti-inflammatoires et antiseptiques.

Son bois est utilisé pour du bois d'œuvre dans des applications nécessitant un bois léger, comme les charpentes légères, les moulures et certains revêtements. En général, il est utilisé là où une grande résistance mécanique n'est pas nécessaire.

Symbole du Peuplier baumier

Chez les peuples autochtones d'Amérique du Nord, les peupliers sont vus comme des arbres qui communiquent avec les esprits ou les ancêtres. Le Peuplier baumier peut donc symboliser une connexion avec le monde spirituel et la mémoire des ancêtres.

Pourquoi le peuplier baumier doit-il être limité dans une réserve naturelle ?

Le Peuplier Baumier est une essence à croissance rapide. Sa rapidité à occuper l'espace est problématique car il peut croître jusqu'à 30 m en 40 ans et vivre 70 ans.

Sa capacité à se régénérer par des rejets de souche (croissance de nouvelles pousses à partir des racines) lui permet aussi d'occuper beaucoup l'espace. Il se multiplie ainsi de plusieurs façons : de manière végétative (drageons et rejets) et de manière sexuée (graines).

C'est une espèce exotique qui risque, à relativement brève échéance, de prendre la place de nos espèces indigènes. Au Brun Chêne il est présent mais pas encore très développé. C'est pourquoi nous restons vigilants lors des gestions mensuelles.

Bernadette Chevalier

Références :

<https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/arbres/fiche/53>

<https://ecotree.green/offres/essence/peuplier-baumier>

<https://www.afbl.info/fr/blogue/le-peuplier-baumier>

<https://www.ontario.ca/fr/page/peuplier-baumier#section-0>

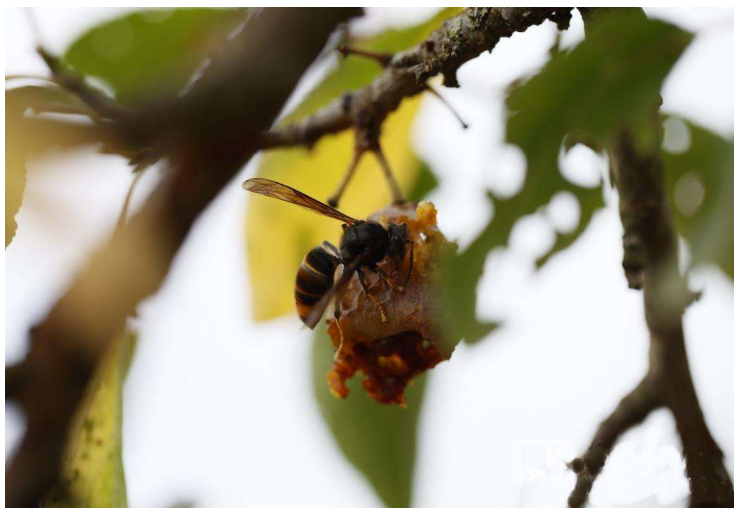
Lutte contre le frelon asiatique

Premiers bilans – Considérations

Dans le numéro 15 de notre revue (Hiver 2022 – 2023), nous avons déjà parlé succinctement du frelon asiatique en le comparant au frelon européen : description, comparaison, comportement.

Présent depuis 2016 en Wallonie, le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce très envahissante rappelons-le, n'a cessé de se propager à grande vitesse. Il est actuellement présent partout sur notre territoire malgré l'intensification de la lutte mise en place jusqu'à présent. Plus encore, les récentes études européennes confirment que l'aire de répartition de l'espèce continue de s'étendre dans toute l'Europe.

V. velutina est un prédateur, et grand consommateur d'insectes, dont les abeilles domestiques. De ce fait, il réduit l'activité de butinage de ces dernières et augmente leur mortalité (mortalité directe et indirecte de par l'effet de stress). Il induit des pertes économiques importantes pour les apiculteurs et il peut affaiblir la pollinisation dans certaines zones de cultures intensives.



Au-delà de cet aspect, de récentes études ont déjà apporté quelques enseignements intéressants quant à l'impact écologique du frelon asiatique sur nos écosystèmes,. Notamment, une première grande étude à l'échelle européenne a permis de quantifier la diversité des proies du frelon via séquençage profond des contenus intestinaux larvaires (à partir de larves provenant de nids en France, Espagne, Royaume-Uni, Jersey). Cette étude de 2025 par Pedersen et al. (*) offre la preuve à ce jour que le régime alimentaire du frelon asiatique va bien au-delà des abeilles domestiques.

Il s'attaque à une diversité importante d'invertébrés (pollinisateurs sauvages, décomposeurs, etc.), ce qui suggère un impact potentiellement large sur la biodiversité des insectes en Europe.



Mais, si les effets sur les abeilles et pollinisateurs sont bien documentés, les conséquences sur l'ensemble des insectes sauvages, sur les réseaux trophiques, et sur la résilience des écosystèmes restent encore mal quantifiées, notamment à l'échelle d'écosystèmes entiers.

Rappelons en passant aux lecteurs, que le frelon asiatique, tout comme le frelon européen (*V. crabro*), ne présente aucune agressivité particulière pour l'homme (les guêpes, plus petites, sont bien plus agressives).

Cette saison 2025, à la demande d'un apiculteur proche de notre réserve, nous avons accepté que des pièges « accrédités » Service Public de Wallonie soient placés dans notre réserve. Ce dernier nous a transmis un petit bilan succinctement résumé ici.

- 166 apiculteurs en Wallonie ont installé des pièges du CRAW (**).
- 5672 pièges ont été placés durant la période de la fin février jusqu'au 24 mai.
- 1933 frelons ont été capturés dont 83% étaient des fondatrices (reines). Sur 9 pièges placés dans la réserve, 14 fondatrices ont pu être capturées.
- Un seul nid détecté cette saison dans la réserve et neutralisé. 40 nids ont été découverts dans Mont-sur-Marchienne (90 % ont pu être détruits). Un nid peut « lâcher » entre 100 et 300 fondatrices...
- L'apiculteur concerné a perdu 3 colonies cette saison suite à des attaques de frelons asiatiques.

Résumons les moyens de luttés actuels.

1. **Le piégeage dit « sélectif »** (qui consiste en un bocal équipé d'un capuchon spécifique à trous en principe adaptés à la taille des frelons asiatiques, bocal contenant un mélange sucré « maison » attractif : bière, sirop, vin,...



Inconvénients :

- ▶ Les pièges actuels, malgré leur dénomination de « sélectifs », ne le sont pas parfaitement : ils capturent d'autres insectes utiles (guêpes et abeilles locales, mouches, papillons) dans une quantité qui dépend du type de piège et du soin apporté. Même les bons pièges peuvent capturer des frelons européens mâles dont la taille parfois plus modeste se rapproche de celle du frelon asiatique
- ▶ La proportion de frelons asiatiques capturés est souvent faible au regard de la mortalité d'autres insectes bénéfiques à la nature.
- ▶ L'impact sur la dynamique d'expansion du frelon asiatique est toute relative...

2. **La destruction des nids.** Elle nécessite un équipement adapté, ainsi qu'un insecticide puissant. Elle ne peut se faire que par des équipes spécialisées.

a. Avantage :

- ▶ C'est sans doute la méthode la plus efficace parmi celles actuellement disponibles

b. Inconvénients :

- ▶ On ne découvre qu'un nombre limité de nids et cela reste une mesure locale
- ▶ La destruction d'un nid coûte cher et demande des équipes formées et équipées
- ▶ Le frelon asiatique recolonise vite les zones « vidées »
- ▶ L'utilisation de pesticides est requise

Quelles conclusions ou considérations peut-on déjà esquisser ?

Constats :

1. Le frelon asiatique est déjà naturellement en phase de stabilisation écologique en Wallonie et plus largement en Europe.
2. Des prédateurs locaux et opportunistes s'adaptent (notamment certains oiseaux).
3. Les abeilles commencent à développer des comportements défensifs

Réflexion :

Restons réaliste : vouloir éradiquer le frelon asiatique n'est plus d'actualité ! Le piégeage « sélectif » adhoc*** demande beaucoup d'énergie, mais peut s'avérer contre-productif (surtout s'il n'est pas « accrédité » et très soigné), particulièrement à une époque où il est constaté une chute importante de la biodiversité et une perte inquiétante de la biomasse générale des insectes ($\pm 80\%$!).

Le seul piégeage qui pourrait s'avérer pertinent est celui réalisé à partir d'une **phéromone spécifique** (on peut supposer que des recherches sont en cours...), comme cela se fait pour d'autres insectes ravageurs de cultures depuis des années déjà.



La destruction ciblée de nids reste sans doute une méthode envisageable et pourrait être améliorée par le recours à des techniques évoluées en cours d'exploration (radar thermiques, Lidar, ...) mais combien coûteuses et d'une efficacité qui restera encore à démontrer.

Le renforcement progressif de la résilience des ruches (portes anti-frelons, protections spécifiques,...) devrait aussi aider les apiculteurs, sans oublier que les abeilles domestiques développent progressivement des stratégies propres.

Au vu de l'ampleur d'expansion du frelon asiatique qui est déjà en phase de stabilisation sur notre territoire, vouloir l'éradiquer est donc selon toute vraisemblance une cause perdue. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux « faire confiance » à la nature ? Cette dernière, même en grand danger, finira par retrouver un nouvel équilibre et cela permettrait ainsi de réserver plus de moyens à d'autres actions de protection plus adéquates.

Les prédateurs indigènes opportunistes s'adaptent déjà et commencent à développer des comportements défensifs. A moyen terme, la compétition avec d'autres espèces et la disponibilité en nourriture évitera la surpopulation après quelques années.

A défaut, évitons les méthodes coûteuses, énergivores voire contre-productives pour s'orienter vers des techniques qui pourraient en valoir la peine (recherche sur les phéromones, détection efficace et systématique des nids).

Philippe Hecq

* *Broad ecological threats of an invasive hornet revealed through a deep sequencing approach — Pedersen S. et al., Science of the Total Environment, Volume 970, 20 mars 2025.*

** CRAW : Centre wallon de Recherches Agronomiques situé à Gembloux

*** Articles et documentation disponibles sur le site du CRAW :
<https://www.cra.wallonie.be>

* * * * *

* *

Retrouvez toute l'actualité et les informations utiles sur le site Internet de l'asbl
Val d'heure. Il est accessible à partir de smartphones :



www.valdheure.be



Un QR code est également disponible :



Asbl Val d'Heure – informations pratiques

N 859 809 681

Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Philippe Hecq**

Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressés à la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette brochure. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de **minimum 5 euros par an**. Les montants supérieurs et les dons sont acceptés. Ils servent à financer le matériel et les aménagements. Les publications et nouvelles illustrées des travaux et avancées relatives au projet ne sont dorénavant plus distribuées qu'aux membres en ordre de cotisation. A défaut, l'accès au site Internet reste ouvert à tous : www.valdheure.be

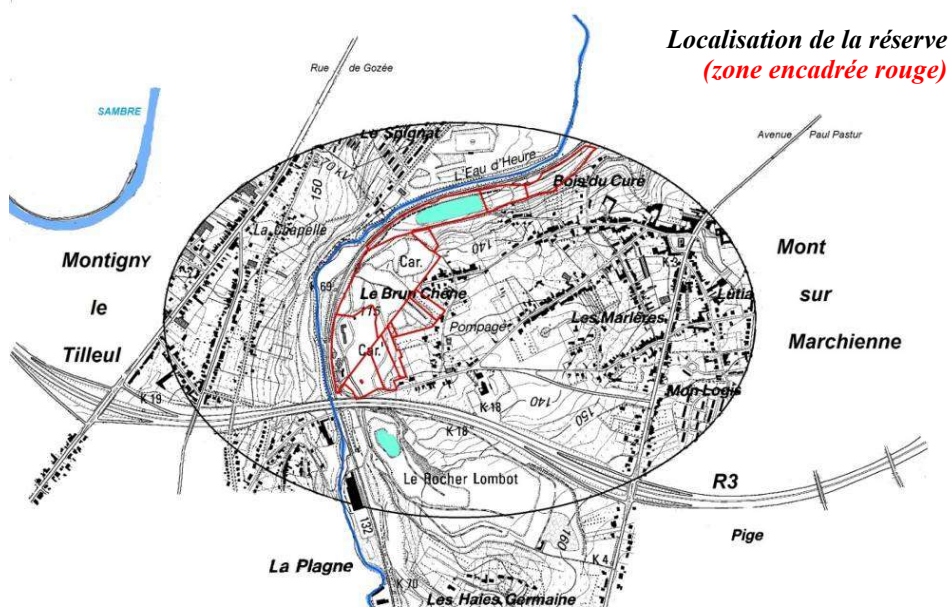
Compte en banque de l'association : **BE69 0689 4734 5978**

Siège social de l'asbl :

rue Petite Corniche, 24 – 6120 Ham-sur-Heure

Editeur responsable des publications :

Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure



www.valdheure.be

Ashle Val d'heure

